

de l'aide humanitaire, le jour où les réalités courantes seront reflétées et codifiées dans le droit international n'est pas encore arrivé.

ETHNICISATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Avec le temps, la diversification de la composition ethnique des États, et spécialement le schéma de conflits internes entre une population majoritaire et une minorité, placera de plus en plus d'exigences sur les États monoethniques. La réticence ou l'incapacité des États actuels de satisfaire les revendications des minorités, et le recours à des mesures coercitives ou à la répression afin de préserver l'intégrité de l'État, pourraient accroître les nombreuses tensions qui existent déjà dans les relations inter-États.

L'ethnicisation des relations internationales pourrait se manifester lorsqu'un pays, dont une forte proportion de ses nationaux vivent dans un autre pays, subit des pressions des membres de sa propre population pour qu'il intervienne au nom de leurs semblables ethniques. Ce risque est énorme en particulier dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, où la présence d'une minorité russe, si elle n'est pas bien protégée, pourrait déclencher un conflit avec Moscou.

Alors que l'Europe redécouvre sa diversité ethnique, en particulier la mosaïque des populations des pays d'Europe orientale et centrale, l'incapacité des États de bien s'occuper des minorités pourrait engendrer des relations inter-États semblables à celles que nous avons connues entre les deux guerres mondiales, lorsque la protection des semblables ethniques était prétexte à annexion. Bien qu'un tel scénario ne cadre peut-être pas avec les réalités des années 1990, il n'est pas impossible qu'il se réalise. La nouvelle solidarité entre le monde islamique et la situation des Musulmans en Bosnie-Herzégovine constitue un exemple de l'influence que pourrait avoir l'affinité, en l'occurrence la religion, sur les relations inter-États.

La diversité croissante de la population des pays industrialisés, combinée aux pressions migratoires continues des pays pauvres et à la montée de l'intolérance envers les immigrants dans les pays les plus développés, pourrait entraîner des conflits inter-États pour des causes ethniques ou religieuses. Les pressions migratoires ne s'atténueront pas. À l'heure actuelle, les pays en développement, avec un taux de 2,1 pour cent, comptent pour 95 pour cent de la croissance de la population mondiale, ce qui aggrave des problèmes déjà sérieux de pauvreté et de dégradation de l'environnement¹³. Les États du Nord devront adapter leurs stratégies et leurs structures politiques afin de faire face à ces enjeux et à ces nouvelles réalités.

L'ENJEU

L'enjeu auquel fait face la communauté internationale dans le domaine des droits des minorités est clair :